

ERGOTHÉRAPEUTE

1230

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Personne qui évalue les habiletés fonctionnelles, détermine et met en oeuvre un plan de traitement et d'intervention, développe, restaure ou maintient les aptitudes, compense les incapacités, diminue les situations de handicap et adapte l'environnement dans le but de favoriser une autonomie optimale; participe à l'enseignement clinique.

Sous l'autorité du chef de programme, l'ergothérapeute conçoit, définit et met en application des programmes de réadaptation par l'activité thérapeutique; évalue l'évolution des bénéficiaires; rédige des rapports d'observation et enregistre au dossier du bénéficiaire les traitements donnés.

FONCTIONS SPÉCIFIQUES

Activités d'identification et de diagnostic

- Évaluer l'état fonctionnel de l'utilisateur;
- Répondre à une demande de consultation;
- Prendre connaissance du ou des dossiers de l'utilisateur;
- Procéder à l'évaluation préliminaire;
- Procéder à l'évaluation globale;
- Interpréter et communiquer verbalement et par écrit les résultats de l'évaluation;
- Planifier le traitement;
- Analyser les données;
- Déterminer les objectifs et élaborer le plan de traitement;
- Discuter le plan de traitement avec l'utilisateur ou la personne qui en a la responsabilité.
- Appliquer les traitements;
- Procéder aux traitements des différentes fonctions atteintes en tenant compte de l'aspect biopsychosocial;
- Choisir les modes d'interventions et modalités thérapeutiques;
- Diriger l'apprentissage des activités humaines courantes (A.V.Q, A.V.D., prévocational,...);
- Rédiger un rapport d'évolution;
- Concevoir, fabriquer ou recommander l'appareillage et entraîner l'utilisateur à son utilisation;
- Identifier les besoins et les ressources;
- Pourvoir l'utilisateur d'une orthèse;
- Pourvoir l'utilisateur d'une aide technique;
- Entraîner l'utilisateur à l'utilisation des prothèses;
- Entraîner l'utilisateur à l'utilisation de son fauteuil roulant;
- Terminer les traitements;
- Déterminer le moment du congé en ergothérapie;
- Informer l'utilisateur ou la personne qui en a la responsabilité;
- Procéder à l'évaluation finale et rédiger le rapport;
- Assurer le suivi;
- Évaluer les besoins de postcure et les ressources disponibles ;
- Déterminer la fréquence du suivi;
- Référer vers d'autres ressources au besoin.

Aspects clinico- administrative

- Tenir à jour les statistiques et dossiers;
- Participer aux réunions pluridisciplinaires et rencontre de famille;
- Participer aux rencontres de service;
- Participer aux différents projets élaborés dans le service ou l'hôpital et faire rapport de ses activités au chef de service;
- Faire l'inventaire du matériel et en recommander l'achat;
- Contrôler l'usage de l'équipement, outils et matériaux et veiller à leur entretien;

Enseignement

- Veiller à sa formation continue;
- Contribuer à la formation clinique des stagiaires en ergothérapie et d'autres intervenants;
- Planifier le programme d'enseignement des stagiaires;
- Orienter les stagiaires;

- Dispenser l'enseignement clinique aux stagiaires;
- Superviser le travail clinique des stagiaires;
- Évaluer le rendement clinique des stagiaires;
- Faire le rapport du rendement clinique des stagiaires;
- Participer à la formation clinique spécifique du personnel auxiliaire;
- Participer à la formation continue des professionnels.
- Supervision du préposé en ergothérapie pour toutes tâches demandées et effectuées par ce dernier.

Contribuer à la promotion de la santé de la population

- Donner des services de consultation;
- Participer au dépistage;
- Contribuer à la prévention des maladies et des accidents;
- Participer à l'avancement des connaissances en ergothérapie et en sciences de la santé;
- Intervenir auprès d'organismes officiels;

Activités reliées à la sécurité

- S'assurer de respecter les règles de confidentialité.
- S'assurer de respecter les mesures d'hygiène de base.
- S'assurer de respecter les indications et recommandations émises par le responsable du contrôle des infections.
- Connaît et applique les recommandations du programme de prévention des chutes.
- Connaît le plan de mesures d'urgence.
- Rapporte tout incident ou accident dont il a connaissance et remplit les formalités requises.
- Rapporte à son supérieur ou à la personne concernée toute situation réelle ou potentielle susceptible de poser un problème de sécurité.

QUALIFICATIONS REQUISES

EXIGENCES DU POSTE

Diplôme d'études de deuxième cycle universitaire ou équivalent, dans le domaine de l'ergothérapie;
Être membre en règle de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec;
Maîtrise de l'anglais et du français.

APTITUDES

- Capacité de contribuer à la mise en place des services de qualité axés sur la réponse aux besoins des usagers de l'Hôpital de Réadaptation Villa Medica;
- Adaptabilité au changement et capacité d'influencer et d'agir comme agent de changement;
- Capacité d'innover;
- Capacité de travailler en équipe pluridisciplinaire;
- Intégrité;
- Gestion du stress;
- Habiletés de communication;
- Habiletés pour l'utilisation des outils informatiques;

RÉMUNÉRATION : Selon l'échelle salariale du réseau de la santé 25,63 \$ à 47,48 \$ /heure

PÉRIODE DU CONCOURS : Présenter votre candidature d'ici le 30 octobre 2020 à :

HÔPITAL DE RÉADAPTATION VILLA MÉDICA
A/s Direction des ressources humaines
255 rue Sherbrooke Est Montréal (Québec), H2X 1C9
Télécopieur : 514-288-7046
Courriel : rh@villamedica.ca

L'Hôpital de réadaptation Villa Medica souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Nous vous saurions gré de nous faire part de tout handicap qui nécessiterait un aménagement technique et physique adapté à votre situation lors du processus de sélection. Soyez assuré que nous traiterons cette information avec confidentialité.

Veillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.



Des gens de cœur
pour des êtres
de courage



PLANETREE